

Dans la perspective de Tokyo 2020, le Crédit Coopératif soutient Alexandre Dipoko-Ewane

Le Crédit Coopératif a signé le 25 novembre 2019 le Pacte de performance avec la Fondation du sport français afin de soutenir Alexandre Dipoko-Ewane originaire de Saint Herblain (44), pour sa qualification puis sa participation aux Jeux Paralympiques 2020 de Tokyo.

Encourager des athlètes talentueux

Le Crédit Coopératif a à cœur de promouvoir le sport comme vecteur de lien social et transmettre les valeurs de l'olympisme en soutenant deux athlètes : Alexandre Dipoko-Ewane, champion para-athlète d'Europe de saut en hauteur en 2018 et la gymnaste Marine Boyer, 4^{ème} aux Jeux Olympiques de 2016 et médaillée européenne en 2016 et 2018 à la poutre.

Le soutien que leur apporte le Crédit Coopératif leur permettra de se consacrer à leurs entraînements dans le but de se qualifier pour participer aux Jeux Paralympiques pour Alexandre Dipoko-Ewane et aux Jeux Olympiques pour Marine Boyer, à Tokyo en 2020.

Pour Benoît Catel, directeur général du Crédit Coopératif, *« si nous avons fait le choix d'accompagner Marine et Alexandre, c'est parce qu'ils sont battants, talentueux et prometteurs et que, grâce à notre soutien, ils pourront sereinement se consacrer à leur discipline en vue d'une qualification aux JO de 2020 »*.

Alexandre Dipoko-Ewane, un athlète combattif



Né d'un père camerounais footballeur et d'une mère française, assistante sociale, Alexandre est né à Saint Herblain (Loire-Atlantique) en 1996, avec une paralysie du bras gauche. Très sportif dès son plus jeune âge, il retrouve, grâce à la rééducation, peu à peu de la mobilité pour son bras. Après avoir testé de nombreuses disciplines sportives, son choix se porte vers le saut en hauteur, discipline sportive dans laquelle il enchaîne les médailles :

- Record du monde junior de saut en hauteur à 14 ans
- Champion de France en 2017 et 2018
- Champion d'Europe en 2016 (Grosseto, Italie) et 2018 (Berlin, Allemagne)
- Médaille d'or de l'Open de Paris 2018, où il a battu son record personnel avec un saut à 1.94 mètre.

Alexandre s'entraîne désormais pour une qualification pour les Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

Un partenariat avec la Fondation du sport français

Le Crédit Coopératif a donc signé une convention avec la Fondation du sport français qui versera, sous couvert de la Fondation du Pacte de Performance, 90% de la dotation à ces deux sportifs de haut niveau.

L'engagement du Crédit Coopératif s'inscrit dans le cadre d'un projet collectif du Groupe BPCE – partenaire premium des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, dont la banque est l'une des sociétés-mères.

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de clients et sociétaires. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. www.credit-cooperatif.coop et www.agirandco.coop.



Contacts presse :

Laurence Moret - Directrice de la communication externe - 01 47 24 83 37
presse@credit-cooperatif.coop